



Le Saint-Siège

MESSAGE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES CATHOLIQUES

*Professeur Ernest KONIG
Président de la Conférence
des Organisations internationales catholiques*

Par cette lettre, je vous fais parvenir mes salutations cordiales, ainsi qu'aux participants à l'Assemblée générale de la Conférence des Organisations internationales catholiques, qui a lieu à Rome du 30 novembre au 6 décembre 2003. J'ai l'assurance que le thème choisi pour votre Assemblée: "Rendre la société humaine plus humaine, à travers les valeurs de l'Évangile qui conduisent de la violence à la compassion" suscitera de nombreux débats fructueux sur la manière dont les Organisations internationales catholiques peuvent remplir un rôle qui soit toujours plus actif dans l'édification d'une authentique culture de la paix dans le monde entier. Un aspect important de cet engagement est celui de faire progresser la conscience que les droits humains sont nécessairement accompagnés de devoirs humains correspondants (cf. [Message pour la Journée mondiale de la Paix 2003](#), n. 5). L'Évangile, en effet, enseigne clairement que nous avons une responsabilité évidente à l'égard des autres: en premier lieu à l'égard de Dieu, ainsi qu'à l'égard des autres hommes et femmes (cf. *Mc 12, 29-33*). Plus cette conscience s'accroît et plus les personnes à travers le monde reconnaissent et acceptent leurs obligations vis-à-vis des autres, plus l'on sert alors la cause de la concorde entre les peuples. Tel est le fondement solide sur lequel il est possible de construire une paix authentique et durable.

Au cours de votre Assemblée, vous aurez également la possibilité de réfléchir sur votre mission, en tant qu'Organisations internationales catholiques, au sein de la famille plus vaste des associations catholiques. Dans ce cadre, j'encourage chacune de vos institutions à réexaminer ses statuts à la lumière du Code de Droit canonique, en apportant tout amendement qui serait nécessaire pour assurer que prévale toujours entre vous un esprit authentique de service zélé à l'Église universelle. En effet, "la spiritualité de la communion donne une âme aux éléments

institutionnels en proposant la confiance et l'ouverture pour répondre pleinement à la dignité et à la responsabilité de chaque membre du Peuple de Dieu" (*Novo Millennio ineunte*, n. 45).

En priant afin que Dieu tout-puissant, "qui nous appelle, des situations d'oppression et de conflit, à la liberté et à la coopération pour le bien de tous" (*Journée mondiale de la Paix 2003*, n. 10), vous illumine de la lumière de son Esprit, je vous donne de tout coeur la Bénédiction apostolique, en signe de grâce et de force dans notre Seigneur Jésus Christ.

Du Vatican, le 28 novembre 2003

IOANNES PAULUS II